

*Questions orales*

**M. l'Orateur:** Peut-être pourrions-nous permettre une ou deux autres questions supplémentaires, après quoi, je devrai passer à l'ordre du jour.

LA REMISE DU JUGEMENT DE LA COMMISSION D'APPEL  
RELATIF À L'EXPULSION D'AMÉRICAINS TROUVÉS EN  
POSSESSION DE MARIJUANA—LES RECOMMANDATIONS DE LA  
COMMISSION LEDAIN

**M. Duncan M. Beattie (Hamilton Mountain):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné la décision de la Commission d'appel de l'immigration de différer son jugement relatif aux ordonnances d'expulsion visant deux immigrants américains trouvés en possession de marijuana, le ministre nous dirait-il s'il a tenu des consultations avec le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social en vue d'examiner la décision de la Commission d'appel en fonction des recommandations de la Commission LeDain?

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, cette consultation aura lieu sous peu.

**M. Beattie (Hamilton Mountain):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Pourrait-il dire à la Chambre, quand, si jamais il le fait, il présentera une mesure législative tendant à entériner les recommandations de la Commission LeDain?

**M. Paproski:** Il n'écoutait pas et cela lui importe peu.

**M. l'Orateur:** Passons à l'ordre du jour.

**M. Oberle:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Aujourd'hui, on a posé deux questions très importantes au secrétaire parlementaire du ministre des Transports. Le ministre était malheureusement absent mais, selon son secrétaire parlementaire, l'un des problèmes était justement ce qui le retenait en dehors de la Chambre. Votre Honneur aurait-il l'obligeance de laisser le ministre répondre à la question dont il a été prévenu?

**M. l'Orateur:** La présidence n'a évidemment aucune objection à ce qu'on poursuive cette affaire si on y consent.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Laissons donc la question en suspens jusqu'à demain, à la période des questions. Le député sera l'un des premiers à qui la présidence donnera alors la parole.

[M. Andras.]

● (1450)

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LES VOIES ET MOYENS

#### LE TARIF DES DOUANES

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances) propose:

Que la motion des voies et moyens, tendant à modifier le Tarif des douanes, dont avis a été déposé à la Chambre le mardi 23 octobre 1973, soit adoptée.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

### LE TARIF DES DOUANES

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances) demande à présenter le bill C-248, tendant à modifier le Tarif des douanes (n° 3).

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

\* \* \*

### LA LOI D'URGENCE SUR LES APPROVISIONNEMENTS D'ÉNERGIE

#### MESURE PRÉVOYANT LA CRÉATION D'UN OFFICE DE RÉPARTITION DES APPROVISIONNEMENTS ET LE RATIONNEMENT DES PRODUITS CONTRÔLÉS

La Chambre passe à l'étude du bill C-236, tendant à prévoir un moyen de préserver les approvisionnements de produits pétroliers au Canada durant les périodes d'urgence nationale résultant de pénuries ou de perturbations du marché qui portent atteinte à la sécurité et au bien-être des Canadiens et à la stabilité économique du Canada, et à modifier la loi sur l'Office national de l'énergie, dont le comité permanent des ressources nationales et des travaux publics a fait rapport avec propositions d'amendement.

**M. G. W. Baldwin (Peace River)** propose:

Motion n° 1.

Qu'on modifie le bill C-236, loi prévoyant un moyen de préserver les approvisionnements de produits pétroliers au Canada durant les périodes d'urgence nationale résultant de pénuries ou de perturbations du marché qui portent atteinte à la sécurité et au bien-être des Canadiens et à la stabilité économique du Canada, et modifiant la loi sur l'Office national de l'énergie, en retranchant les mots «ou d'une province» de la ligne 12 à la page 1.

—Monsieur l'Orateur, ce bill, comme l'enfant qui va à la maternelle, revient du comité dans un bien meilleur état que lorsqu'il a quitté la Chambre. Il nous semble plus acceptable maintenant, mais certains de ses aspects laissent encore beaucoup à désirer, à notre avis. Je crois qu'il sera adopté de toute façon. Il est très clair que le gouvernement, avec l'aide des députés obséquieux et serviles de l'autre parti de coalition, va s'assurer que le projet de loi est adopté, mais au cours de la discussion des amendements, nous aurons des observations à formuler qui nous semblent utiles et nous espérons que certains de nos amendements seront adoptés.